

Monceau Assurances annonce pour sa mutuelle vie, Capma & Capmi, des taux de rendement des fonds en euro parmi les plus élevés dévoilés jusqu'à présent

Dynavie (seul contrat diffusé depuis 1997 par Capma & Capmi)

3,27 % net avant CSG – CRDS (3,33% pour 2014)

Carnet Multi Épargne (contrat diffusé par Capma & Capmi de 1991 à 1997)

3,34 % net avant CSG – CRDS (3,38% pour 2014)

Dans un contexte de baisse sensible des taux de revalorisation des fonds en euro, le contrat d'assurance vie phare de Monceau Assurances, Dynavie, ainsi que Carnet Multi Épargne, contrat à versements libres fermé à la souscription depuis 1997, affichent des performances solides, proches de celles de 2014, toujours parmi les meilleures de celles annoncées jusqu'à présent par les différents opérateurs.

Ces performances s'inscrivent dans une parfaite continuité stratégique, comptable et financière de la politique menée depuis de nombreuses années par la mutuelle. **Respectueuse des contrats** signés avec ses sociétaires, Capma & Capmi procède à la distribution immédiate de performances régulières et au cantonnement des supports, s'obligeant ainsi à une vigilance et une réactivité accrues dans la diversification des actifs. **Fidèle à ses engagements** à l'égard des assurés, les plus anciens comme les nouveaux, la mutuelle d'assurance vie du groupe reste opposée aux pratiques qui conduiraient à priver ses sociétaires des produits qui leur reviennent.

A CHACUN CE QUI LUI REVIENT...

Ces taux reflètent la stratégie de diversification des actifs et la gestion financière mises en œuvre par la mutuelle, qui veille scrupuleusement à cantonner ses portefeuilles de placements, afin que chaque détenteur de contrat bénéficie des revenus générés par le fonds qu'il a choisi. Ses revenus appartiennent ainsi aux seuls titulaires du contrat en question. **Les contrats fermés ne sont donc pas lésés dans le but de doper les performances des seuls contrats commercialisés** : une fois de plus, les performances annoncées pour 2015 pour les Carnets Multi Épargne en attestent.

Par ailleurs, la mutuelle ne constitue pas de provision pour participation aux excédents, pratique largement répandue chez les autres opérateurs. En constituant de telles provisions, les autres assureurs s'octroient la possibilité de distribuer ultérieurement, voire jamais, les performances obtenues sur la gestion des capitaux confiés, parfois pour améliorer les rendements servis à des souscripteurs entrés plus tard, voire à les attirer. **Capma & Capmi ne prélève pas sur les participations aux bénéfices acquises par les sociétaires en place pour les reverser plus tard** pour « lisser » les performances. La Caisse assure ainsi à tout détenteur de fonds investis dans le support en euro de chacun de ses contrats de **percevoir immédiatement et personnellement le fruit de son épargne**. Très attachée à des **règles éthiques strictes** en la matière, malheureusement peu connues, la mutuelle verse à ses sociétaires ce qui leur revient.

UNE REGULARITE ET DES PERFORMANCES DURABLES

Si les performances passées ne préjugent en rien des performances futures, on peut apprécier la qualité des contrats et de leur gestion à l'aune des performances constatées sur longue période. **Régularité et performances durables peuvent constituer un gage de sérieux et un atout pour la confiance**. Capma & Capmi le prouve. **Sur 18 ans**, le fonds en euro de Dynavie procure **un rendement actuariel annuel moyen de 4,49%**. Sur la même période, celui du Carnet Multi Épargne s'affiche à 4,41%.

MONCEAU ASSURANCES, EN BREF.

Sous le label Monceau Assurances sont réunies trois sociétés d'assurance mutuelle, Capma & Capmi, la Mutuelle Centrale de Réassurance et l'Union des Mutuelles d'Assurance Monceau, et leurs filiales, notamment Monceau Retraite & Epargne, spécialisée en assurance vie, et Monceau Générale Assurances, en assurance Iard. L'ensemble représente un chiffre d'affaires combiné 2014 de 375 M€, affiche des fonds propres comptables de 685 M€ au 31 décembre 2014, dispose à cette date de plus de 5 fois l'exigence de marge de solvabilité combinée, et gère environ 6 Mds€ d'actifs.

CAPMA & CAPMI, EN BREF.

Société d'assurance mutuelle vie du groupe créée en 1955. A côté d'une gamme de produits d'assurance vie de type épargne, régulièrement primée, Capma & Capmi développe une activité dans les domaines de la rente viagère et de la retraite en points gérée en capitalisation. Chiffre d'affaires 2014 : 189 M€ ; Fonds propres comptables : 230 M€.